

Reste la solution actuellement envisagée, celle du bidonville rénové, comportant des prix de location très modiques. Cette solution nous semble rationnelle. Toutefois, le loyer de 15 francs prévu pour les habitations du futur douar Debagh ne saurait être qu'un maximum. De plus, une grande prudence s'impose si l'on ne veut pas voir se vider, au profit du nouveau quartier, les maisons actuellement louées à la médina ou dans les lotissements extérieurs. C'est la crainte qu'expriment certains propriétaires soucieux de l'avenir. Enfin il faut songer à prévoir, pour ces travailleurs éloignés de la ville, des moyens de transports en commun plus développés et moins coûteux que ceux qui existent actuellement.

Telles seraient les améliorations à apporter aux conditions d'habitation des travailleurs indigènes à Rabat. Il va de soi qu'un pareil programme devrait s'appliquer seulement à ceux qui jouissent d'un emploi stable et susceptible de les attacher à la ville, au moins pour un certain temps. Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que, même parmi les immigrés les plus anciens, bon nombre n'ont pas encore un travail régulier, car manifestement les possibilités d'absorption que présente le marché du travail sont pour longtemps dépassées.

R. BARON, J. HUOT et L. PAYE.

LES MAROCAINS EN FRANCE

La reprise économique en France et ses incidences sur l'immigration marocaine

Présentation de la statistique des mandats

La statistique ci-après donne, pour 1934, 1935 et les trois premiers trimestres de 1936 à la fois, le nombre des mandats payés à des indigènes marocains par la poste aux armées de Tiznit et les sommes que ces mandats représentent. On a figuré, sous forme de fractions, au-dessus de chaque point intéressant des courbes, l'un et l'autre renseignements (nombre de mandats au numérateur, valeur au dénominateur).

Cette statistique permet de distinguer les mandats qui proviennent de France et d'Algérie, d'une part, et ceux qui proviennent des autres pays, y compris le Maroc, d'autre part. Ainsi que le fait remarquer la note au bas de la statistique, les chiffres que nous donnons ne concernent que la poste fixe de Tiznit (P.A. 431) ; les opérations effectuées par les deux autres postes aux armées dépendant du payeur de Tiznit (P.A. 431 A. et P.A. 431 B.) n'y sont pas comprises.

Notons enfin que les courbes ci-après ont été extraites de notre ouvrage en préparation sur « Les Marocains en France ».

Interprétation de la courbe

La courbe marocaine

Disons quelques mots seulement de la double courbe « Maroc et autres pays, non compris la France et l'Algérie ». On remarquera :

1° La faiblesse relative des transactions qu'elle représente en comparaison des sommes provenant de la métropole et de l'Algérie. Cela

tient à la fois au manque d'habitude des commerçants marocains de la région de régler leurs comptes avec Agadir, Mogador ou Marrakech par mandats et aussi au peu de trafic commercial à longue distance de la place de Tiznit ;

2° Que la valeur moyenne des mandats oscille, suivant le trimestre, entre 250 et 350 francs ;

3° Que les deux courbes, nombre et valeur des mandats, se suivent avec assez de régularité, sauf pour le premier trimestre 1936 où la courbe « valeur » perce celle des nombres pour une raison qui nous est encore inconnue. Le fait est d'autant plus étrange que, pour ce trimestre, le nombre des mandats est sensiblement égal à celui du trimestre correspondant de l'année précédente.

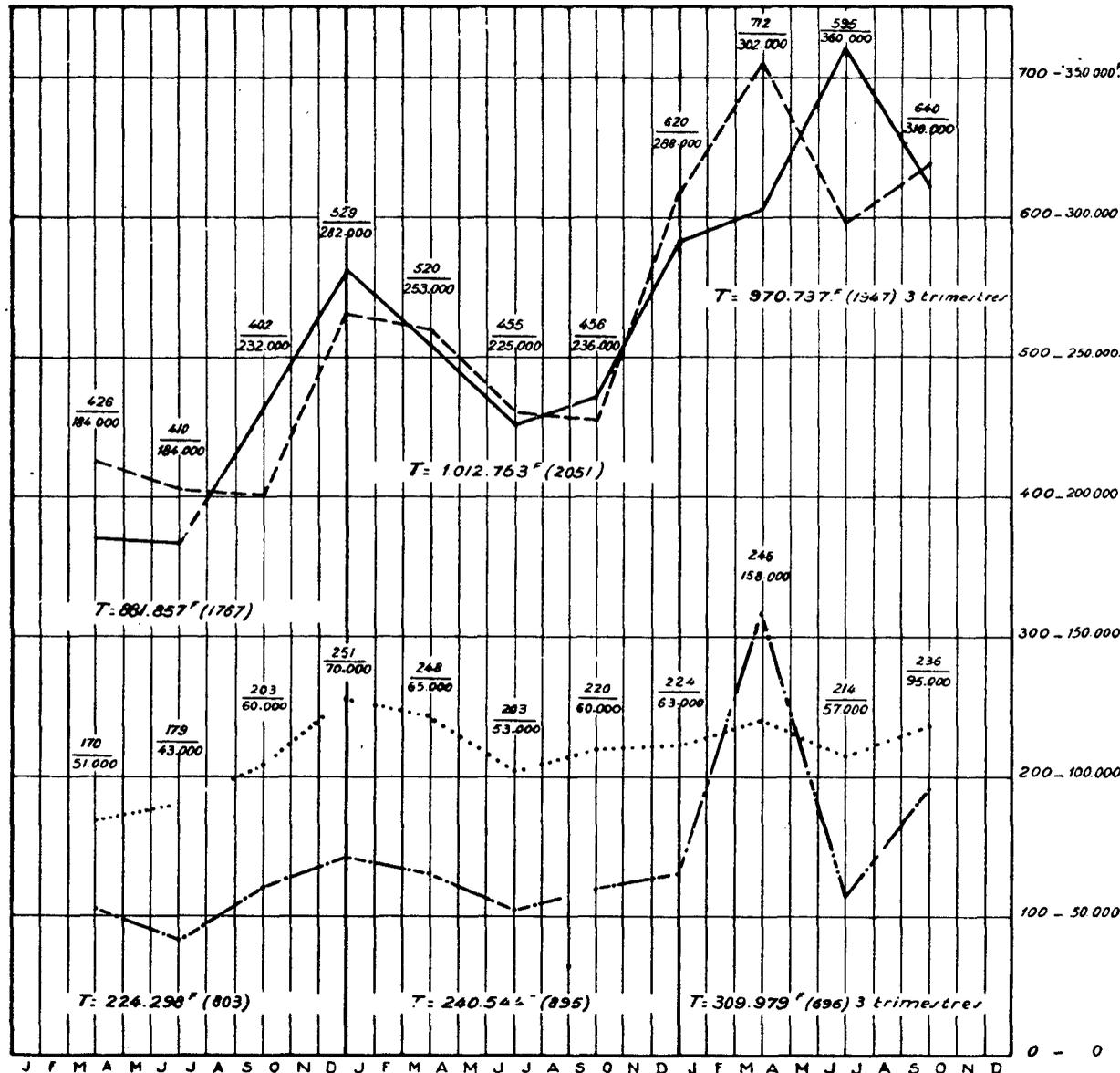
La courbe française et algérienne

Nous étudierons plus longuement les deux courbes supérieures, celles qui font apparaître l'importance des opérations dont Tiznit est le centre en même temps que le point d'aboutissement, pour les familles d'à peu près un millier de Marocains émigrés en Algérie et surtout en France.

Remarquons, tout d'abord, que ces courbes mériteraient d'être dédoublées pour faire apparaître séparément l'importance relative de chacun des deux pays qui les composent. Les quelques renseignements que nous possédons nous permettent de dire que les sommes comprises dans la courbe « valeur », en provenance de l'Algérie représentent environ 8 à 10 % en plus des sommes annuelles globales.

STATISTIQUE DES MANDATS PAYÉS PAR LA POSTE AUX ARMÉES DE TIZNIT (P.A. 431 fixe) en 1934, 1935, 1936.

(Extraite de l'ouvrage en préparation de M. J. Ray sur « Les Marocains en France »)



----- = Nombre de mandats en provenance de France et d'Algérie.

———— = Sommes trimestrielles arrondies que représentent les mandats ci-dessus.

Il s'agit ici de mandats émis par des Marocains en France et en Algérie et dont les bénéficiaires étaient des Marocains.

T = (.....) = Total en francs par année (nombre total de mandats). [Ce total est le total exact.]

----- = Nombre de mandats en provenance du Maroc, de la Tunisie et en général de tous pays, sauf France et Algérie.

———— = Sommes trimestrielles arrondies que représentent les mandats ci-dessus.

Il s'agit ici de mandats émis par des Marocains au profit d'autres Marocains, de pays autres que la France et l'Algérie.

T = (.....) = Total en francs par année (nombre total de mandats). [Ce total est le total exact.]

Nota. — Cette statistique ne concerne que les paiements effectués par la P.A. 431, c'est-à-dire la Poste aux armées de Tiznit, à l'exclusion des deux mobiles P.A. 431 A et P.A. 431 B.

Pour être précis, il faudrait tenir compte de l'accent que met chaque saison sur l'émigration en Algérie et répartir par trimestre les sommes ainsi reconstituées ; mais, du moins en ce qui concerne les gens du Sous méridional et de l'Anti-Atlas qui nous intéressent ici, l'approximation que nous donnons nous paraît suffisante, l'immense majorité des émigrés de cette région travaillant dans la métropole.

Il nous semble donc légitime de considérer les deux courbes supérieures comme repré-

sentant surtout le mouvement des mandats émis par des Marocains en France au profit de leurs familles.

On peut alors résumer les indications numériques qu'elles nous fournissent de la façon suivante :

1° Le nombre et la valeur en francs des mandats en provenance de France progressent sensiblement depuis 1934. Si nous prenons les trimestres correspondants par année, nous avons, en effet, en chiffres non arrondis :

	1 ^{er} TRIMESTRE		2 ^e TRIMESTRE		3 ^e TRIMESTRE		4 ^e TRIMESTRE	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
1934	426	183.617 (1)	410	183.399	402	231.900	529	283.340
1935	520	253.440	455	225.148	456	236.157	620	288.016
1936	712	302.307	595	358.915	640	309.514	(2)	(2)

(1) Février et mars seulement

(2) Indications non encore parvenues.

et, globalement, pour les trois premiers trimestres de chacune des trois années, on a :

1934 : 1.248 mandats représentant 598.916 francs
 1935 : 1.431 — — 714.745 —
 1936 : 1.947 — — 970.736 —

2° La valeur moyenne de mandat passe d'un peu plus de 475 francs en 1934 à près de 500 francs en 1935 et 1936.

Mais on ne peut tirer de cette constatation que des conclusions prudentes. En effet nous sommes, d'une part, dans une ignorance à peu près complète de la fréquence des envois d'argent et de leur périodicité, et, d'autre part, nous manquons de renseignements sur les ententes par lesquelles 2 ou 3 frères ou cousins ou amis font un mandat global périodique dont la division se produit ensuite hors de tout contrôle.

3° Si nous envisageons la suite chronologique des trimestres, nous pouvons noter :

a) Entre les 3^e et 4^e trimestres 1934 et 1935, une tendance à l'égalité en valeur, d'une part, et une tendance à représenter, d'autre part, pour l'année écoulée le maximum de fonds rapatriés :

	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
1934	368.000 »	514.000 »
1935	418.000 »	524.000 »

et tout, jusqu'à présent, laisse supposer qu'il en sera de même pour 1936. Le 2^e trimestre, tant en 1934 qu'en 1935, semble au contraire correspondre au creux de la courbe annuelle (1934 : 184.000 fr. ; 1935 : 225.000 fr.) ;

b) A partir du 3^e trimestre 1935, une montée nette et constante de la courbe des valeurs qui passe de 236.000 à 360.000 francs, précédée par la courbe du nombre des mandats qui culmine avant elle, puis retombe de 712 à 595 pendant que celle des valeurs passe, en francs, de 302.000 à 360.000.

Nous n'avons pas encore pu expliquer d'une façon satisfaisante cette divergence, d'autant que le 3^e trimestre 1936 marque le rétablissement des choses dans l'ordre antérieur (640 mandats pour 310.000 fr.).

Sur le total annuel des mandats et de leur valeur, cette anomalie n'apparaît d'ailleurs pas étant donné le véritable chassé-croisé des deux courbes qui n'offre d'écart que dans le temps, et sont, le temps mis à part, presque superposables.

Interprétation économique de la courbe

4° Passons maintenant de la lecture du graphique à son explication, de la lecture mathématique et géométrique à l'interprétation économique des courbes.

Nous ne nous arrêterons pas à constater le marasme des affaires qui ressort des premiers points de la courbe évidemment très bas. Nous chercherons simplement à découvrir la raison pour laquelle la courbe marque une ascension importante depuis 1934.

a) Une première cause de cette ascension socialement si heureuse peut, tout naturellement, être un réembauchage de Marocains. Pour pouvoir être sûr que cette cause a joué et pour savoir à quel degré elle a joué, il serait du plus grand intérêt de connaître le nombre des Marocains présents en France, en sous-distinguant

par trimestre « travailleurs » et « sans-travail ». Il faut reconnaître que ce précieux renseignement manque encore. Néanmoins, on s'accorde généralement à admettre que de nombreux retours au Maroc se sont produits depuis 1932. On estime que, de 13.000 ouvriers en 1933, ce chiffre des Marocains est passé à 11.000 en 1934 et à 8.000 en fin 1935, soit en l'espace de trois ans à peu près 5.000 retours au Maroc (ces chiffres, sous toutes réserves).

Voilà donc pour les « présents ». Si, maintenant, pour connaître le nombre de ceux qui « travaillent » on mène, comme nous le faisons, une enquête auprès des grandes compagnies minières, des sociétés de construction d'automobiles, dans les usines de produits chimiques ou de transformation du caoutchouc employant la majeure partie de nos protégés, on constate que le nombre des Marocains de ces mines, de ces ateliers et de ces usines a peu baissé de 1934 à 1936. Pour ne citer qu'un exemple, les Houillères du Bassin de la Loire, qui occupaient en 1928 plus de 2.000 Marocains n'en avaient plus que 900 environ à leur service dès 1933, et, depuis cette date, on peut noter une très légère reprise du travail, ou tout au plus une diminution insensible.

Mais là encore, l'œuvre essentielle reste à faire : il n'existe pas de sérieux moyens de déduction et de comparaison ; ou les chiffres globaux sont approximatifs à un degré qu'on pourrait qualifier de scandaleux ; ou les chiffres partiels, précis, n'éclairent qu'une face du problème.

Par ailleurs, la résistance aux privations des Nord-Africains, nouveaux Chinois de l'Occident, et leur amour-propre sont tellement grands qu'ils préfèrent rester en France en ne touchant que les allocations de chômage ou de maigres subsides de leurs camarades plutôt que de retourner au Maroc les mains vides. Si nous signalons ces faits, c'est que nous les considérons comme très importants et de nature à fausser les raisonnements des statisticiens d'Europe pour qui des hommes qui ne travaillent pas disparaissent nécessairement du marché au bout de quelques semaines, de quelques mois tout au plus. Ici, il faut remonter à 1932 pour constater les premières suppressions d'emplois importantes : sur 1.700 mineurs de charbon marocains en France en 1931, on n'en trouve plus que 1.100 en 1933. La majorité des 600 congédiés est restée néanmoins sur place, attendant jusqu'en 1935 des jours meilleurs. Ainsi, on ne peut déduire du nombre de ceux qui ont du travail le nombre de Marocains présents dans la métropole sans tenir compte de leurs conditions spéciales de vie.

L'on peut encore moins se baser sur les chiffres globaux que l'on cite ordinairement, pour tâcher d'expliquer les mouvements de la courbe qui nous intéresse. Un point seulement est, semble-t-il, acquis : il n'y a pas eu, de 1934 à 1936, augmentation du nombre de Marocains ayant du travail.

b) N'ayant pu obtenir de ce premier côté l'explication de l'ascension de notre courbe depuis le 3^e trimestre de 1935, on peut la chercher aussi logiquement dans un relèvement des salaires des Marocains qui, depuis cette date, ont continué à avoir du travail.

Mais, à notre connaissance, ce relèvement ne s'est pas produit.

c) Si ni le nombre des Marocains travaillant en France, ni leurs salaires horaires n'ont augmenté, on peut se demander quelle est la cause d'une ascension pourtant certaine de la courbe des entrées de numéraire à Tiznit. Et ceci est d'autant plus troublant que les départs de France ont continué de se produire, semblant affirmer que le marché du travail était bien dans une situation de complet marasme.

Devant l'étrangeté du fait d'une reprise qu'indique notre courbe au moment précis où plusieurs centaines de Marocains rejoignent leur pays, nous avons pu nous demander si une erreur ne s'était pas glissée dans l'un des éléments de notre statistique. Un examen plus attentif de la situation économique de la France, au cours de ces dernières années, nous permet cependant de proposer une solution à ce petit problème, à première vue insoluble.

Reprenons les statistiques de 1929 à 1932 : nous constaterons qu'en 1931, par exemple, le Sous a reçu environ 3.800.000 francs de mandats en provenance d'Europe, d'Algérie et de Tunisie. On estime qu'à cette date (autre approximation), 15.000 Marocains au moins étaient en France (certains disent 25.000 !).

Mais, après 1931, la conjoncture économique est bouleversée, et, en 1934, 2.100.000 francs seulement pénètrent par mandats dans le Sous en provenance des mêmes régions pour un total d'émigrés de 11.000 ou 12.000 (?). Un grand nombre de ceux qui se maintiennent en France y sont chômeurs, ou acceptent de ne travailler que deux ou trois jours par semaine.

Mais à mesure que le temps se prolonge où ils ne peuvent gagner de gros salaires (seule raison de leur présence en France), ils se lassent et finissent par retourner au Maroc. Les 7.000 ou 8.000 Marocains qui ont ainsi quitté la France, entre 1932 et 1936, n'envoyaient plus rien à leurs familles depuis des mois ou même des années.

Ceux qui, au contraire, ont pu (à raison d'économies antérieures) ou ont voulu continuer à tenter leur chance parce que rien de meilleur ne les attendait au Maroc, ont profité, à mesure qu'elle se produisait, de la reprise des affaires ; et toute l'explication de la courbe qui nous a intrigué longtemps repose sur cette simple constatation : à partir du 3^e trimestre 1935, les Marocains employés mais atteints par le chômage partiel ont pu, par paliers, travailler un nombre toujours plus grand d'heures par semaine.

Apparemment, rien ne changeait : cette reprise ne visait que ceux qui avaient déjà un emploi, de sorte que ceux qui chômaient tota-

lement demeuraient chômeurs et perdaient confiance. L'ouvrier dont le travail était assuré pour quatre ou cinq jours par semaine peut recommencer à envoyer aux siens un peu d'argent. Ainsi s'explique qu'en mai-juin 1936 (sommet de la courbe) le travail avait pu doubler dans une même usine et avec lui les payes de quinzaine, sans augmentation du taux horaire des salaires ni embauchage de nouveaux ouvriers.

L'ascension qui suit le creux de la courbe au 2^e trimestre 1935 est moins une preuve de véritable activité qu'une preuve de sortie du marasme antérieur.



Facteurs secondaires

On devrait étudier, pour être complet, l'influence sur notre courbe d'un autre facteur : le facteur « coût de la vie » que nous avons semblé négliger et qui eût été de nature, pour un même salaire, à permettre des économies ou à provoquer des dépenses dont la répercussion n'aurait pas manqué de se faire sentir sur le volume des mandats.

C'est volontairement que nous avons écarté cette question ; d'une part, le cadre de ce simple commentaire d'une courbe ne portant que sur trois années et n'intéressant que quelques centaines d'émigrés ne nous permet pas de l'aborder ; et, d'autre part, on nous accordera que les indices pondérés de prix de détail que nous donnons les statistiques officielles sont peu en harmonie avec la qualité et la quantité des aliments le plus souvent consommés par les musulmans nord-africains en France. Il y a là matière à ample étude et nous l'entreprenons par ailleurs.

Mais un autre facteur retiendra notre attention : celui de l'assistance. Les Marocains s'entraident beaucoup et, pendant la période qui

s'étend de 1932 à 1935, ceux qui avaient du travail nourrissaient chacun un ou deux camarades et pourvoyaient à leurs besoins au moins en partie. On comprendra aisément que les mandats de ces altruistes se soient ressentis de leur charité.

Par contre, à mesure que les retours au Maroc se multipliaient, il se produisait un allègement parallèle des charges des ouvriers restants dont les mandats ont pu à nouveau grossir. Ce facteur a certainement sa part dans la progression de 120.000 francs que nous constatons de 1934 à 1935, progression qui sera plus marquée encore de 1935 à 1936 et que tout porte à estimer à 200.000 francs environ.

Conclusion

En résumé, il nous semble qu'on peut attribuer aux causes principales suivantes la progression ascendante de la courbe :

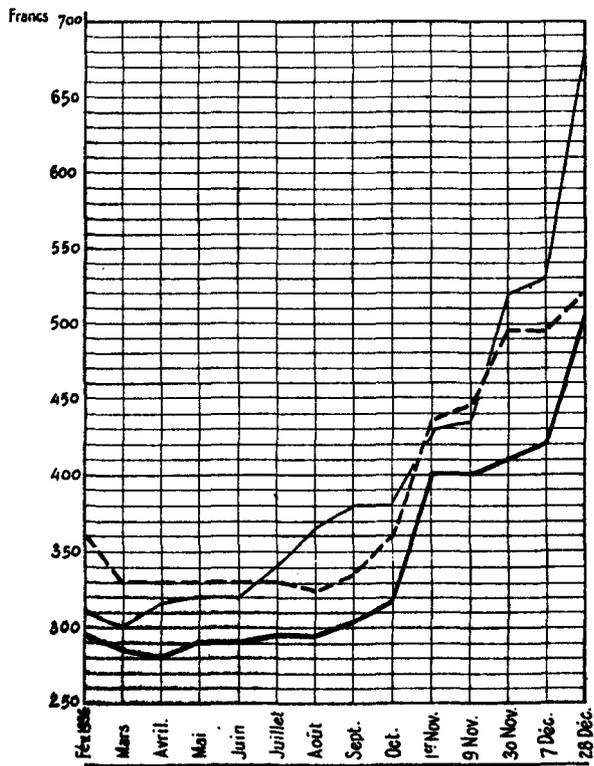
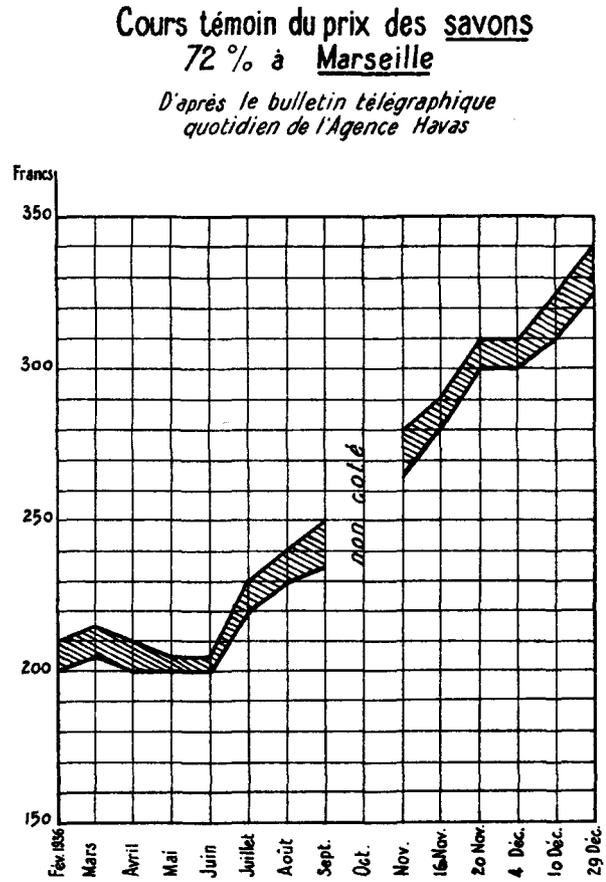
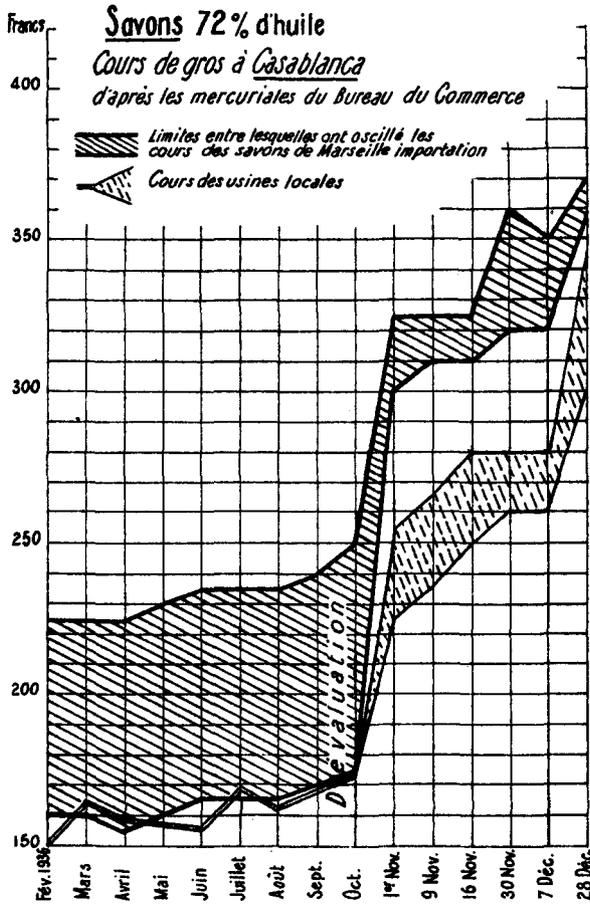
1^o Réembauchage partiel depuis un an environ de quelques ouvriers connus et sérieux, au fur et à mesure des vacances d'emploi ;

2^o Augmentation notable de la quantité de travail dans beaucoup de branches d'industrie, d'où, pour un même salaire horaire, progression des payes de quinzaine par lente résorption du chômage partiel ;

3^o Diminution des charges des ouvriers marocains depuis 1935 où les retours en masse au Maroc ont soulagé d'autant le budget de ceux qui assuraient l'entretien de leurs camarades sans travail.

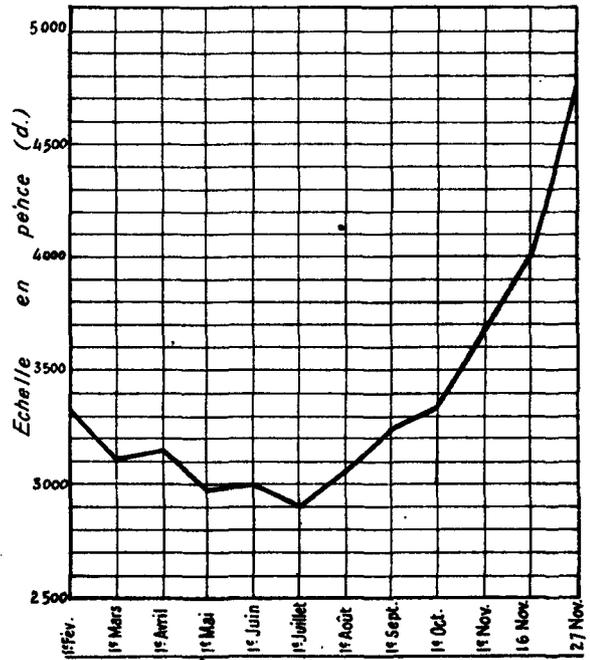
Depuis octobre 1936, trois nouveaux éléments sont intervenus, la hausse des salaires, la hausse corrélative du coût de la vie et un réembauchage important. Il sera intéressant de suivre leurs répercussions sur le nombre et la valeur des mandats adressés au Maroc par les Marocains demeurés en France et par ceux qui, déjà, y reviennent.

J. RAY.

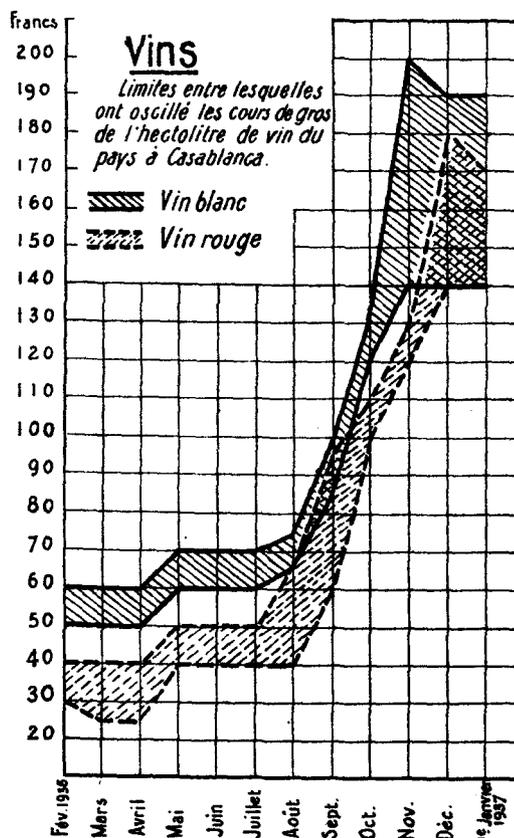
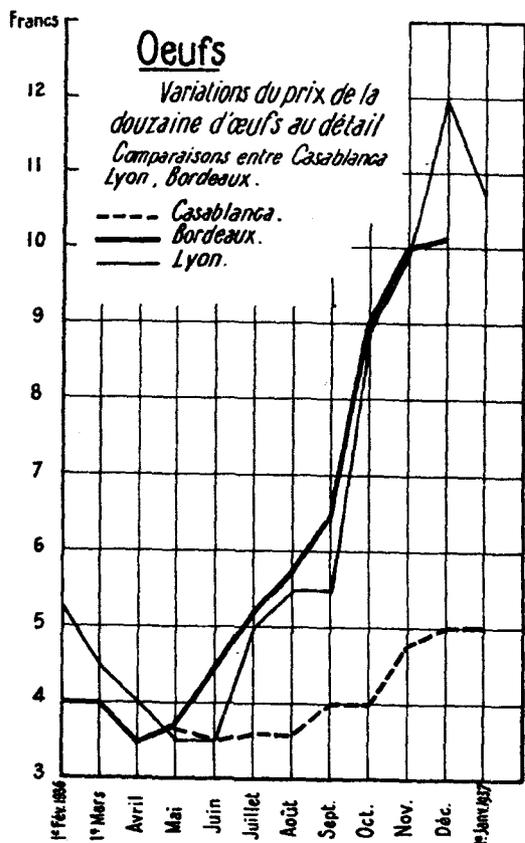


Légende

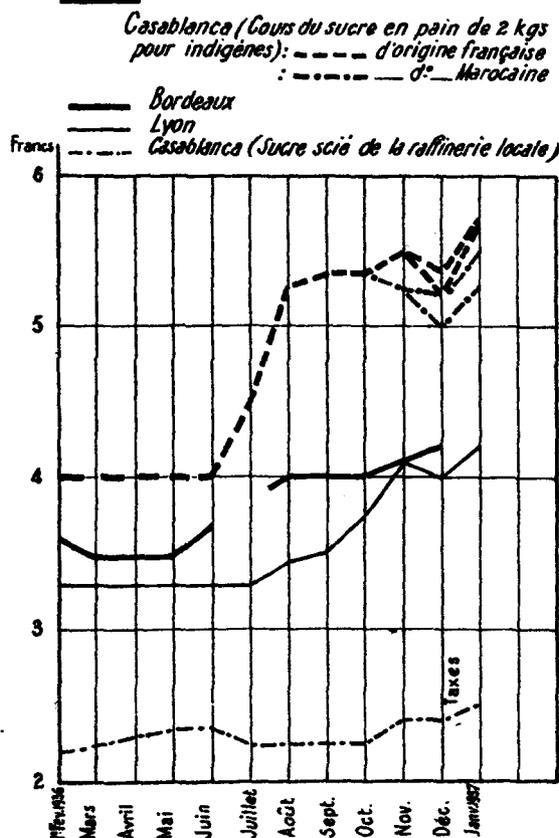
- Huile d'olive du pays non raffinée (fabrication indigène).
- - - Huile d'arachide en fût 1^{re} qualité.
- Huile de soya en fût les 100kgs. 1^{re} qualité.



Cours en pence (d.)
 à Marseille du coprah disponible straits
 par Tonne de 2240 livres soit 1014 kgs.
 Ces cours ont été relevés sur le recueil de statistique
 de l'Institut International du Commerce (Bruxelles)
 Le penny valait 0.32 avant la dévaluation, il vaut 0.44 depuis.



Sucre



Beurre de table : 1^{er} kg au détail

